

---

**Deuxième session**

Genève, 28 avril-9 mai 2003

**Mesures prises par la République populaire de Chine pour faire avancer  
le processus de paix au Moyen-Orient et favoriser la création d'une zone  
exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient:  
rapport national présenté par la Chine**

Le Gouvernement chinois a toujours attaché beaucoup d'importance à la promotion du processus de paix au Moyen-Orient et soutient activement les efforts tendant à créer une zone dénucléarisée au Moyen-Orient. Conformément aux dispositions du Document final de la Conférence d'examen de 2000, la République populaire de Chine prend actuellement les mesures ci-après pour promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient et établir une zone exempte d'armes nucléaires dans la région.

**I. Appel urgent à toutes les parties pour qu'elles s'efforcent de promouvoir  
le processus de paix au Moyen-Orient dans un esprit de conciliation**

La Chine aborde la question du Moyen-Orient en soutenant le principe de l'équité et sans aucun souci d'intérêt personnel. Elle a toujours défini sa propre position en tenant compte, dans toute situation donnée, des droits et des torts de chacun. Soucieuse d'équité, la Chine n'a cessé de maintenir qu'il fallait, pour traiter les problèmes du Moyen-Orient, faire preuve d'esprit de conciliation, l'harmonie étant un bien précieux, et que négocier la paix était le seul moyen viable de régler la question du Moyen-Orient.

C'est dans cet esprit que la Chine a toujours suivi très attentivement l'évolution de la situation au Moyen-Orient: elle espère sincèrement que des progrès y seront accomplis et ne voudrait pas que ce qui a été acquis après 10 ans de négociations de paix soit réduit à néant. La Chine est très préoccupée et consternée face à la violence sans fin du conflit entre Israël et la Palestine, qui fait de plus en plus de victimes. Elle est opposée au terrorisme ou à toutes les activités d'une violence extrême auxquelles des civils sont exposés et soutient tous les efforts de médiation que fait la communauté internationale pour réduire les tensions dans la région. Elle en appelle aux Israéliens et aux Palestiniens pour qu'ils fassent preuve de modération, gardent le calme et adoptent des mesures concrètes de détente, afin de créer les conditions nécessaires à la reprise des pourparlers de paix le plus tôt possible.

L'esprit de conciliation commande la position de la Chine quant à la manière dont il faudrait aborder la question du Moyen-Orient; c'est mue par lui que la Chine œuvre à la recherche d'une solution. Les dirigeants des pays du Moyen-Orient ont tous apprécié les efforts qu'elle a déployés pour apaiser le différend entre Israël et la Palestine et dit qu'ils espéraient la voir faire plus encore pour dénouer les tensions dans la région et redonner vie aux pourparlers de paix israélo-palestinien.

C'est dans le même esprit que la Chine appuie la proposition de paix présentée en mars 2003, à la quatorzième session de la Conférence au sommet de la Ligue des États arabes, et elle félicite le Prince héritier Abdullah, de l'Arabie saoudite, de sa contribution à cette initiative.

## **II. Favoriser le règlement de la question du Moyen-Orient grâce à une large gamme d'activités de médiation au niveau bilatéral**

Pour aider les parties à trouver une solution pacifique à la question du Moyen-Orient, la Chine a mené toutes sortes d'efforts de médiation dans ses contacts bilatéraux avec tous les pays concernés. On en trouvera une description ci-après:

### **1. Efforts bilatéraux de médiation avec Israël et les pays arabes, à l'occasion d'échanges et de réunions bilatérales au sommet**

La Chine a organisé de nombreuses rencontres avec les représentants des pays du Moyen-Orient. Le Président de la Palestine, Yasser Arafat, s'est rendu 14 fois en Chine, le Président égyptien, Hosni Moubarak, 8 fois, le nouveau Roi de Jordanie, 2 fois depuis son accession au trône. Des fonctionnaires de haut niveau du Gouvernement israélien sont fréquemment venus en Chine. De hauts responsables de l'État chinois se sont rendus dans tous les pays du Moyen-Orient en de nombreuses occasions. Ainsi, en avril 2000, le Premier Ministre chinois, Jiang Zemin, est allé en Palestine, en Israël, en Égypte et dans d'autres pays du Moyen-Orient. En avril 2002, le Premier Ministre, Zhu Rongji, a fait un voyage en Égypte et le Premier Ministre libanais est venu en Chine. En janvier 2003, le Conseiller d'État chinois Ismail Amat est allé en Jordanie et, en juin et décembre 2002, le Vice-Ministre des affaires étrangères, Yang Wenchang s'est rendu en Israël, en Palestine et en Syrie. Le Ministre chinois des affaires étrangères a tenu des consultations politiques successivement avec les Ministres des affaires étrangères égyptien, israélien et syrien.

Le Gouvernement chinois a toujours attaché beaucoup d'importance aux réunions au sommet et aux rencontres bilatérales, qui lui offraient l'occasion de promouvoir ses efforts de médiation avec toutes les parties au Moyen-Orient. La Chine apprécie les efforts de tous pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient et encourage les parties à continuer dans cette voie pour qu'il puisse être approfondi. Dès que la tension monte au Moyen-Orient, la Chine dispense ses conseils aux parties concernées, leur faisant valoir qu'en remplaçant une forme de violence par une autre on ne peut qu'accroître la haine mutuelle et que les négociations de paix offrent le seul moyen légitime de régler le conflit; elle en appelle tant à la partie arabe qu'à la partie israélienne pour qu'elles coordonnent activement les efforts de médiation que déploie la communauté internationale afin de calmer le conflit et de reprendre le chemin des pourparlers de paix.

### **2. Efforts pour réduire les tensions au Moyen-Orient par le biais de conversations téléphoniques, d'échanges de lettres et d'autres modalités**

Face à la situation au Moyen-Orient, le Ministre chinois des affaires étrangères, Tan Jiaxuan, a fréquemment tenu des conversations téléphoniques avec les dirigeants palestinien et israélien, sur la demande de ceux-ci ou de sa propre initiative. Il leur a exposé la position de la Chine sur un point donné et a instamment demandé à toutes les parties concernées de faire preuve de modération, de tout faire pour éviter une nouvelle escalade du conflit et maintenir

la stabilité dans la région de manière à créer un climat propice à une prompte reprise des pourparlers de paix. Les dirigeants chinois ont souvent échangé des lettres avec les dirigeants de pays du Moyen-Orient, pour définir la position de la Chine et ils ont activement poursuivi leurs efforts de médiation auprès de toutes les parties.

### **3. Appels lancés en faveur d'un règlement pacifique du conflit au Moyen-Orient dans le cadre de déclarations où les porte-parole de la Chine ont exposé la position de leur pays**

Le Ministère chinois des affaires étrangères suit de très près l'évolution de la situation au Moyen-Orient et, au moyen de déclarations prononcées en temps opportun par ses porte-parole, il précise la position du Gouvernement chinois sur tel ou tel point, condamne tout recours abusif à la force, prie toutes les parties concernées de renoncer à l'emploi de la force et de chercher à régler la question du Moyen-Orient au moyen de négociations de paix.

### **III. Nomination d'un envoyé spécial chargé de la question du Moyen-Orient et participation active de celui-ci aux efforts internationaux de promotion de la paix**

En septembre 2002, en réponse aux appels lancés par les pays du Moyen-Orient concernés, en particulier les États arabes, la Chine a créé un poste d'envoyé spécial sur la question du Moyen-Orient et a nommé un fonctionnaire à ce poste. Celui-ci s'est rendu en Égypte, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Israël et en Palestine et a rencontré séparément les représentants spéciaux des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des Nations Unies, le «quatuor», qui se trouvaient au Moyen-Orient à ce moment-là. Au cours de ces rencontres, l'envoyé spécial a expliqué la position de la Chine sur la manière de faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient; il a indiqué que notre pays était prêt à appuyer tous les efforts internationaux visant à restaurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient et à y participer et qu'il était disposé à jouer un rôle actif à la conférence internationale qui serait organisée à cette fin. La contribution de la Chine a été bien reçue et très appréciée par toutes les parties concernées. L'envoyé spécial chinois sur la question du Moyen-Orient est actuellement en contact étroit avec les parties arabe et israélienne et avec d'autres membres de la communauté internationale qui se penchent sur la question et il se rendra au Moyen-Orient dès que cela sera de nouveau nécessaire.

### **IV. Mise à profit du cadre qu'offre l'Organisation des Nations Unies pour calmer la violence en Israël et en Palestine et faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient**

La Chine a toujours préconisé et activement appuyé le recours à l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, au Conseil de sécurité, pour trouver une solution au problème du Moyen-Orient et, s'acquittant de ses responsabilités aux termes de la Charte des Nations Unies, pour calmer les violences entre Israël et la Palestine et préserver la paix et la sécurité au Moyen-Orient. La Chine est en faveur d'un règlement politique du conflit palestino-israélien, par la voie de négociations pacifiques, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et au principe «Terre contre paix» défini à la Conférence de Madrid. Il ne sera possible d'instaurer la confiance et de stabiliser la situation, et donc de se rapprocher du moment où sera remplie une importante condition préalable

à une paix durable, que si toutes les parties en cause appliquent consciencieusement les accords et arrangements déjà conclus.

Le Gouvernement chinois a tout fait de son côté pour promouvoir le processus de paix au Moyen-Orient et mettre un terme aux violents conflits qui opposent Israël et la Palestine. Lorsque, au fil des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, la question du Moyen-Orient a été débattue et lorsque le Conseil de sécurité a examiné le projet de résolution parrainé par le Mouvement des pays non alignés concernant le déploiement d'observateurs militaires des Nations Unies, la Chine a toujours apporté un soutien actif, participé aux consultations pour assurer l'unanimité ou voté pour les textes présentés. Elle a toujours soutenu et appuyé les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies pour régler la question du Moyen-Orient. Depuis de nombreuses années, la Chine verse une contribution à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et fait tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide aux réfugiés palestiniens. Le 12 mars 2002, lorsque le Conseil de sécurité a adopté sa résolution 1397 (2002) sur la situation au Moyen-Orient, la Chine avait activement participé aux travaux préparatoires et a voté pour le projet.

#### **V. Appui apporté aux efforts tendant à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient**

Depuis longtemps, la Chine s'est engagée sans conditions à ne pas utiliser ni menacer d'utiliser d'armes nucléaires contre des États non dotés de telles armes ou contre des zones dénucléarisées et elle a toujours appuyé les efforts faits par les pays des régions concernées, sur la base de consultations volontaires, pour établir des zones exemptes d'armes nucléaires. En 1992, dans la déclaration qu'elle a prononcée à l'occasion de son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Chine a lancé l'appel solennel suivant: «Tous les États dotés d'armes nucléaires devraient s'engager à appuyer la proposition d'établissement de zones dénucléarisées, respecter le statut de telles zones et prendre les engagements correspondants». Nous continuons à penser que tous les États de la région du Moyen-Orient qui ne sont pas encore parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires devraient de toute urgence et sans conditions adhérer à cet instrument et accepter le régime de garanties généralisées de l'AIEA.

La Chine fait pleinement siennes les dispositions de l'article 7 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui dispose ce qui suit: «Aucune clause du présent traité ne porte atteinte au droit d'un groupe quelconque d'États de conclure des traités régionaux de façon à assurer l'absence totale d'armes nucléaires sur leurs territoires respectifs». Elle soutient aussi la résolution 49/71 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée en 1994, sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient ainsi que les dispositions pertinentes concernant la création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient adoptée par la Conférence d'examen du TNP de 1995. La Chine estime qu'en établissant des zones dénucléarisées, on renforce le régime international de non-prolifération nucléaire. Elle est aussi pleinement consciente que le risque de prolifération nucléaire est particulièrement grand dans les zones de tension. Elle a toujours maintenu que la création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient serait propice à un relâchement des tensions dans la région et permettrait de faire avancer le règlement de la question du Moyen-Orient. Aussi a-t-elle, dès le début, soutenu sans équivoque la proposition d'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

L'Organisation des Nations Unies a adopté de nombreuses résolutions préconisant l'établissement d'une zone dénucléarisée dans la région du Moyen-Orient et, chaque fois, la Chine a voté pour. En même temps, elle prend des mesures actives au niveau bilatéral pour favoriser la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Dans le cadre des réunions de haut niveau qu'elle tient avec les dirigeants de tous les pays du Moyen-Orient, la Chine ne manque jamais de saluer les efforts que font tous les pays pour établir une zone dénucléarisée au Moyen-Orient et, en toute occasion, la position qu'elle défend est très claire quant à la création d'une telle zone. La Chine a l'intention, avec les autres membres de la communauté internationale, de poursuivre ses efforts en faveur de la paix au Moyen-Orient et de l'instauration, le plus tôt possible, d'une zone exempte d'armes nucléaires dans cette région.

-----